

**1^{er} critérium d'hiver à Rousset
Dimanche 20 janvier 2013**

1. Le circuit

Le parcours de 6,7km longe l'autoroute A8 dans les deux sens en empruntant à la sortie de Rousset le Chemin du Défend, la D57 et la D6.

2. Distances et horaires

Minimes : 3 tours X 6,7km = 20,1km

Cadets : 5 tours X 6,7km = 33,5km

**DOSSARDS 12h15 sur la ligne
DEPART 13h**

Séniors, Juniors, PCO et Ufolep : 10 tours X 6,7km = 67km

**DOSSARDS à partir de 12h15
sur la ligne
DEPART 14h**

3. Pour se garer

- *Le parking du collège de Rousset, lieu de départ du souvenir « Frédéric Pelloux » permet de ne pas stationner en bordure de circuit.*
- *Possibilité de se garer 500m avant la ligne d'arrivée de part et d'autre de la chaussée ou après la ligne.*
- *Attention : le parking à droite après la ligne sera réservé à l'organisation.*

4. Sécurité

- ***Les carrefours et intersections** de route seront surveillés par la Police municipale de Rousset et les membres du Vélo Club Roussetain.*
- ***Les dirigeants** assureront la sécurité en course et aux abords de la ligne d'arrivée.*
- *M. Canal, Maire de Rousset, a pris un **arrêté de sens unique de circulation** sur la route qui mène à l'arrivée, les coureurs ne devraient pas croiser de véhicules sur le Chemin du Défend.*
- ***La D57 et la D56 ne seront pas fermées à la circulation**, aucun coureurs sur la partie gauche de la chaussée car voitures possibles en contre-sens.*

5. Protocole

Le protocole aura lieu dans la salle communale près de la Mairie de Rousset à 16h15.